

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
**AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES**

Séance du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 à 20 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
**AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES
DES COMMUNES**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Charte
d'engagements du
nouveau réseau de
proximité des
finances publiques

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,
Régis BONDOUI, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET,
Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Alain CARBON,
Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Gilbert COSTE, Javier DE LA CASA,
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE,
Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,
Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD,
Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN,
Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Nathalie NACCACHE,
Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jean-François POUZADOUX, Jean-Pierre QUAGLIERI,
Jacqueline RATABOUIL, Jérôme SENAL, Régine SURRE,
Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,
Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
1^{er} juillet 2021

Formant la majorité des membres en exercice.

**CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :**

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
René MERIC par Jean-François GLEIZES, Christophe PRADEL par
Régis BONDOUI, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

**PAR PUBLICATION
LE**

**PAR DELEGATION
LE**

Procurations : Robert BATIGNE à Pascal ASSEMAT,
Eliane BOURGEOIS MOYER à Guy BONDOUY, Sandrine CAMPGUILHEM à
Charles PAULY, Sabine CHABERT à Denis BOUILLEUX, Claire DARCHY à
Nathalie NACCACHE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET,
Préscillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Thierry MALLEVILLE à
Cédric MALRIEU, Bernard PECH à Alain CARBON, Martine PUEBLA à
Benoît MERLIN.

Signature

Excusés : Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR,
Didier MAERTEN, Pierre MONOD, Hubert NAUDINAT, Bruno POMART,
Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Isabelle SIAU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Cédric LEMOINE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Gérard MONDRAGON.

Monsieur le Président rappelle que le Ministère de l'Action et des comptes publics a engagé une démarche qui vise, d'une part à renforcer la présence de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dans les territoires en augmentant significativement le nombre de points de contact pour les usagers et, d'autre part, à améliorer les prestations de conseil aux collectivités locales.

Cette démarche de construction du nouveau réseau des finances publiques doit également permettre, en rupture avec les pratiques précédentes, d'inscrire durablement ces services dans les territoires donnant aux usagers, élus et agents des finances publiques une visibilité dont ils étaient privés jusqu'à présent.

La charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques précise les modalités et la durée ainsi que la nature des missions exercées au bénéfice des usagers et des collectivités locales. Enfin, elle indique les modalités de gouvernance de cette présence territoriale.

Après en avoir donné lecture, Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de signer la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

SE PRONONCE CONTRE la restructuration de la DGFIP.

S'OPPOSE à la fermeture d'un service public.

REFUSE que Monsieur le Président signe la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques.

POUR : 12
CONTRE : 30
ABSTENTION : 6

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T

Castelnaudary, le 7 juillet 2021

Le Président,


Philippe GREFFIER.

